



**GENEVOIS**  
**FRANÇAIS** Pôle  
métropolitain

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2020

Consultez la version numérique  
sur [2020.genevoisfrancais.org](https://2020.genevoisfrancais.org)

# Pôle métropolitain du Genevois français

## RAPPORT D'ACTIVITES 2020

### EDITO

L'année 2020 a été profondément marquée par la crise sanitaire, économique et sociale. Dans ce contexte, les collectivités locales ont joué un rôle essentiel pour garantir la continuité du service public. Cette période a été source d'adaptation, d'innovation, de propositions. Bien évidemment, le fonctionnement de nos services a dû être réorganisé au cours des différentes phases de gestion de la crise pandémique et selon les besoins des usagers : les permanences REGENERO ont été maintenues par téléphone ou en visioconférence lors des confinements, la Cité des Métiers du Grand Genève a lancé son nouveau site internet afin que les utilisateurs accèdent à toute l'offre d'orientation et de formation du territoire. Alors que les services de mobilité (covoiturage, autopartage, Plan de Déplacement d'Entreprises) étaient en plein essor, l'activité 2020 a été affectée par une forte baisse de leur utilisation. Néanmoins, les périodes de déconfinement et de reprise progressive d'activité ont témoigné de l'intérêt des usagers et invitent à poursuivre les efforts.

La crise sanitaire a également démontré à quel point le Grand Genève est une réalité quotidienne, humaine, sociale, culturelle, économique, sportive. La fermeture des frontières lors du premier confinement a constitué un véritable traumatisme au sein du Grand Genève. Tout au long de la crise sanitaire, les élus du Pôle métropolitain du Genevois français ont été actifs, en lien constant avec les autorités françaises et suisses, mais aussi avec les parlementaires, pour adapter les décisions nationales et locales à notre bassin de vie transfrontalier. Plusieurs évolutions ont été opérées tant par la Suisse que par la France et on peut se satisfaire que la notion de bassin de vie transfrontalier commence à être intégrée dans des politiques nationales. Ainsi, notre rôle est d'apporter des réponses communes et adaptées aux enjeux de notre agglomération transfrontalière, de faciliter les coopérations pour maintenir la qualité de vie de nos habitants et offrir de nouveaux services. C'est le sens de l'action que nous avons engagée au sein du Grand Genève et dans les différentes instances de coopération transfrontalière.

2020 a également été marquée par le renouvellement de nos instances. Après les élections municipales et intercommunales, le Comité syndical du Pôle métropolitain a été installé en septembre 2020 et a élu son nouveau Bureau pour le mandat 2020-2026. Les instances du Pôle métropolitain s'appuient sur une gouvernance collective, avec des responsabilités partagées entre les Vice-présidents et les membres du Bureau issus des intercommunalités du Genevois français.

Des sujets majeurs nous attendent pour ce mandat. Au cours des dernières années, le Genevois français a vécu une véritable révolution de la mobilité avec le Léman Express, le Bus à haut niveau de service de Gex-Ferney, le tramway transfrontalier Annemasse-Genève, le réseau de voies vertes, etc.). Les efforts doivent être poursuivis et d'autres infrastructures et services sont appelés à être concrétisés au regard des besoins des habitants et dans le cadre de la transition écologique, qui est désormais le fil directeur de notre action.

C'est à la fois un défi et un impératif car, face au changement climatique, nous devons engager des transformations profondes dans la mobilité du quotidien et dans l'aménagement de notre territoire. Nous devons co-construire les solutions avec les citoyens et les élus du Genevois. Nous devons aussi expérimenter, innover, mobiliser les acteurs économiques. Il est fondamental d'agir en partenariat avec l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, nos partenaires genevois et vaudois pour engager les actions capables d'assurer ces transformations. C'est le sens du travail engagé par les élus du Pôle métropolitain du Genevois français.

Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

## ACTUALITES PHARES

### **1. Gestion transfrontalière de la crise sanitaire : pour une prise en compte de la réalité transfrontalière du Grand Genève**

La crise sanitaire liée à l'apparition du Covid-19 au premier trimestre 2020 a soulevé de nombreuses questions méritant des réponses conjointes à l'échelle transfrontalière. Elle a révélé à quel point le Grand Genève est une réalité quotidienne, humaine, économique et sociale.

Coopération sanitaire transfrontalière, capacité à rejoindre sa famille de part et d'autre de la frontière, prise en compte des bassins de vie transfrontaliers (règle des 30 km pour des trajets de moins de 24 heures), évolution de l'emploi frontalier et prise en charge de l'indemnisation chômage, maintien des possibilités étendues pour le télétravail frontalier et couvertures d'assurance, commerce frontalier, en sont les principaux exemples.

En lien constant avec les représentants de l'Etat, les parlementaires, les autorités genevoises, les élus du Genevois français ont fait état des besoins constatés sur le terrain et formulé des propositions à mettre en place dès le premier déconfinement du 11 mai 2020 :

- Fin des contrôles systématiques aux douanes ouvertes
- Ouverture graduelle et rapide des douanes du Grand Genève
- Réouverture de la Voie Verte du Grand Genève et des différentes pistes cyclables afin de mettre en place des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle
- Coordination des mesures de prévention et des gestes barrières, particulièrement dans les transports publics transfrontaliers (Léman Express, tramway Genève-Annemasse, lignes de bus transfrontalières, etc.)
- Cartographie transfrontalière de l'état de situation sanitaire basée sur les mêmes critères de part et d'autre de la frontière

### **2. Candidature au Projet d'agglomération 4 : 5 projets de mobilité et des investissements pour la mobilité douce présentés pour le Genevois français**

Depuis 2003, dans le cadre des « projets d'agglomération », la Confédération suisse finance des projets de transports pour assurer leur bonne articulation avec l'urbanisation. Ces projets d'agglomération, renouvelés tous les quatre ans, ont permis de concrétiser des projets structurants pour le territoire transfrontalier (tramways, Léman Express etc.). Pour le Genevois français, c'est l'opportunité de travailler avec les partenaires français et suisses du Grand Genève à une vision d'ensemble, d'élaborer des stratégies partagées et de préciser les mesures et projets à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du territoire.

**Ainsi, depuis 2007, plus de 74 M€ ont été obtenus auprès de la Confédération suisse pour les projets d'aménagement et de mobilité sur le Genevois français (trams d'Annemasse, Saint-Julien et Ferney-Voltaire, aménagements autour des gares de Thonon-les-Bains, La Roche-sur-Foron, Reignier, Bonneville ou Valsershône).**

La préparation de la candidature au quatrième projet d'agglomération s'est donc poursuivie tout au long de l'année 2020 avec un travail sur la liste des mesures à présenter à la Confédération suisse. Les élus du Pôle métropolitain du Genevois français ont délibéré, le 10 décembre 2020, sur la liste des mesures françaises à déposer auprès de la Confédération.

Les mesures proposées présentent un degré de maturité important (réalisation planifiée et ressources adéquates) et réaffirment le rôle central des infrastructures de transports publics (tramways, bus à haut niveau de service) et des mobilités douces (vélos, pieds) pour répondre aux défis du territoire, tout en préservant les ressources naturelles et en réduisant les nuisances liées aux déplacements en voiture individuelle.

**En France, cinq projets de mobilité ont ainsi été présentés**, avec une réalisation qui devra impérativement débuter entre 2024 et 2027, pour améliorer l'articulation urbanisation / transports dans le Genevois français :

- Tramway transfrontalier entre Genève et Ferney-Voltaire
- Prolongement du tramway transfrontalier Genève – Annemasse
- Pôle d'échanges multimodal de la gare de Marignier
- Bus à haut niveau de service entre Annemasse – Cranves-Sales et Bonne
- Passage sous voie à la gare de Thonon-les-Bains.

Pour compléter, huit projets d'itinéraires cyclables sont également identifiés.

A l'échelle transfrontalière, les travaux se poursuivront en 2021 pour permettre le dépôt de la candidature du Grand Genève auprès de la Confédération suisse à la mi-juin.

→ Consulter les documents du Projet d'agglomération 4 : <https://www.grand-geneve.org/actualites/un-4eme-projet-dagglomeration-pour-dessiner-le-grand-geneve-de-demain>

## QU'EST-CE QUE LE POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS ?

Le Genevois français compte près de 423 000 habitants, 119 000 emplois et 22 000 entreprises. Il est composé de huit intercommunalités, représentant 117 communes situées dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Il constitue la partie française du Grand Genève, agglomération transfrontalière de plus d'un million d'habitants.

Le Pôle métropolitain impulse et coordonne des politiques publiques pour répondre d'une seule voix aux défis spécifiques de notre territoire. L'enjeu : rassembler les énergies de ses membres pour construire des projets porteurs de sens, au service de la transition écologique et de la qualité de vie des habitants.

Le Pôle métropolitain renforce la cohérence et les capacités d'action des élus du Genevois français dans les domaines suivants :

- le développement des transports publics et des nouvelles mobilités ;
- la transition écologique du territoire ;
- l'aménagement durable du territoire ;
- la création d'emplois et le développement de la formation et de l'enseignement supérieur.

**Le Pôle métropolitain c'est :**

- **réunir en communauté de moyens**
- **agir en communauté de projets**
- **réussir en communauté de destin**

### **Le Genevois français, un territoire à enjeux**

Avec un taux de croissance de 2,1 % par an depuis 10 ans, le Genevois français connaît un rythme de croissance démographique parmi les plus importants d'Europe : il accueille plus de 10 000 habitants supplémentaires par an. Il doit ainsi relever de nombreux défis en termes d'équipements des territoires pour assurer un développement équilibré, maîtrisé et durable à l'échelle de son bassin de vie mais aussi dans le cadre du Grand Genève, entre France et Suisse.

Ce territoire transfrontalier connaît des déséquilibres sociaux, environnementaux et économiques. Le Genevois français est confronté à une véritable explosion de la mobilité avec un phénomène de congestion aux frontières (650 000 passages de douane par jour aux frontières du canton de Genève) ainsi qu'à de fortes disparités dans l'accès aux équipements et en matière de services à la population (santé, culture, formation, etc.). Il doit en outre veiller à mieux répartir la production de logements et la création d'emplois à l'échelle de l'agglomération et faire face à un développement urbain induisant une pression sur l'environnement, sur la qualité de l'air et sur les terres agricoles.

C'est l'enjeu principal du Pôle métropolitain du Genevois français : bâtir, porter et déployer un projet collectif et cohérent capable d'engager le territoire sur la voie des nouvelles mobilités, de la transition écologique, de l'aménagement du territoire et du développement économique.

## LES INSTANCES

### LE COMITE SYNDICAL

Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences du Pôle métropolitain. Il élit le Président, les Vice-présidents et le Bureau. Chaque collectivité membre du Pôle métropolitain est représentée par deux délégués titulaires, et au-delà de 20 000 habitants supplémentaires par un délégué titulaire supplémentaire par tranche de 10 000 habitants.

**Suite aux élections municipales et intercommunales de printemps 2020, les instances du Pôle métropolitain ont été renouvelées** et de nouveaux délégués ont été élus pour siéger au sein du Comité syndical, soit 43 délégués titulaires et 43 suppléants. Au total, **4 Comités syndicaux** ont été tenus en 2020.

Le 10 septembre 2020, le Comité syndical du Pôle métropolitain s'est réuni pour l'installation du Conseil et procéder à l'élection de son nouveau Bureau pour le mandat 2020-2026. **Monsieur Christian Dupessey, Vice-président d'Annemasse Agglo, a été élu Président** pour les 6 années à venir. Il succède ainsi à Monsieur Jean Denais, Président lors du précédent mandat.

ANNEMASSE AGGLOMÉRATION	Patrick ANTOINE Bernard BOCCARD Yves CHEMINAL Gabriel DOUBLET Christian DUPESSEY Alain LETESSIER Denis MAIRE Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI Jean-Luc SOULAT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE	Sébastien JAVOGUES Nadine PERINET
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS	Florent BENOIT Julien BOUCHET Pierre-Jean CRASTES Pierre-Jean CRASTES Michel MERMIN Carole VINCENT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN	Catherine BRUN Christophe MAYET Benjamin VIBERT
PAYS DE GEX AGGLO	Muriel BENIER Hubert BERTRAND Aurélie CHARILLON Patrice DUNAND Christine DUPENLOUP Isabelle HENNIQUAU Philippe NOUVELLE Jean-François OBEZ Daniel RAPHOZ Vincent SCATTOLIN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS	Jean-Yves BROISIN Marin GAILLARD Jean-Claude GEORGET
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIÈRES	Yves MASSAROTTI Philippe MONET Stéphane VALLI

THONON AGGLOMÉRATION	Christophe ARMINJON Chrystelle BEURRIER Claire CHUINARD Joseph DEAGE Cyril DEMOLIS François DEVILLE Claude MANILLIER Christophe SONGEON Jean-Claude TERRIER
----------------------	---

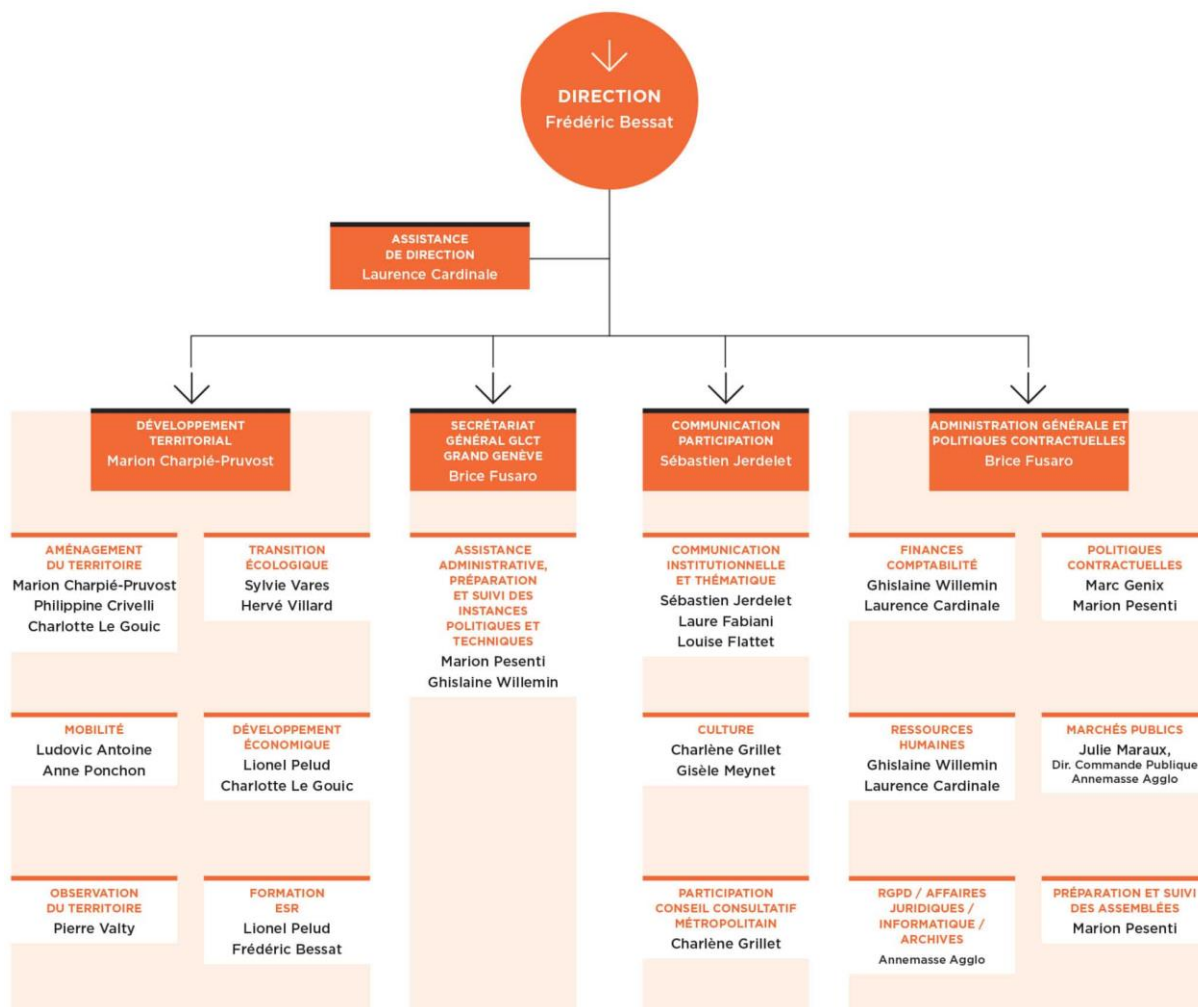
## LE BUREAU

Il incarne l'exécutif du Pôle métropolitain. Élu par le Comité syndical, il se réunit une fois par mois et compte un Président et sept vice-présidents pour un total de 16 membres. En 2020, **le Bureau du Pôle métropolitain s'est réuni à 9 reprises.**

Président	Christian DUPESSEY, Annemasse Agglomération
1er Vice-président, Délégation générale et délégué à l'aménagement du territoire	Vincent SCATTOLIN, Pays de Gex aggro
2ème Vice-présidente déléguée aux services à la mobilité	Chrystelle BEURRIER, Thonon aggro
3ème Vice-président délégué aux finances, aux politiques partenariales et au Projet d'agglomération du Grand Genève	Pierre-Jean CRASTES, CC Genevois
4ème Vice-président délégué au développement économique et à l'attractivité	Marin GAILLARD, CC Pays Rochois
5ème Vice-président délégué aux mobilités urbaines, interurbaines et transfrontalières, préfiguration de l'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) du Genevois français	Stéphane VALLI, CC Faucigny-Glières
6ème Vice-présidente déléguée au projet alimentaire territorial	Catherine BRUN, CC Pays Bellegardien
7ème Vice-président délégué à la transition écologique et à la qualité de l'air	Sébastien JAVOGUES, CC Arve et Salève
9ème Membre du Bureau déléguée à l'innovation, valorisation et suivi des actions innovantes	Aurélie CHARILLON, Pays de Gex aggro
10ème Membre du Bureau délégué à la communication, à la concertation et à la culture	Gabriel DOUBLET, Annemasse Agglomération
11ème Membre du Bureau	Christophe ARMINJON, Thonon aggro
12ème Membre du Bureau	Carole VINCENT, CC Genevois
13ème Membre du Bureau	Jean-Claude GEORGET, CC Pays Rochois
14ème Membre du Bureau délégué à l'innovation sociale	Philippe MONET, CC Faucigny-Glières
15ème Membre du Bureau	Benjamin VIBERT, CC Pays Bellegardien
16ème Membre du Bureau déléguée à l'agriculture et espaces naturels	Nadine PERINET, CC Arve et Salève

## L'EQUIPE DU POLE METROPOLITAIN

En 2020, le Pôle métropolitain est doté d'une équipe de 19 agents permanents, comprenant 12 titulaires et 7 contractuels.



## LA FEUILLE DE ROUTE

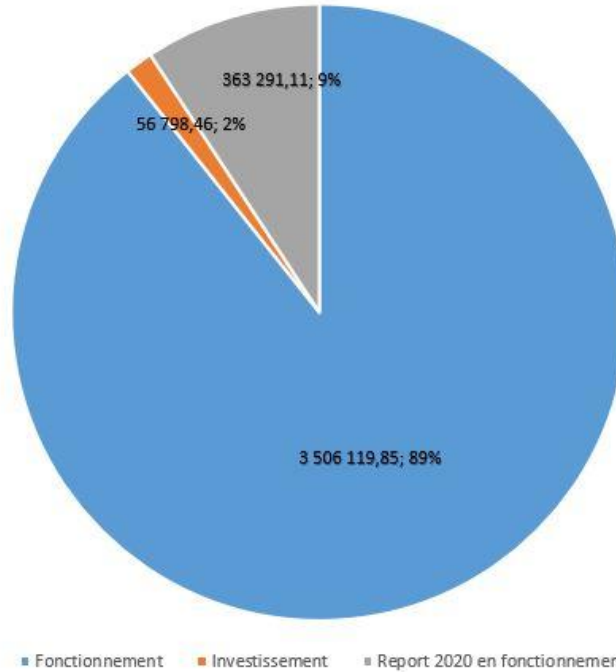
Le travail sur la nouvelle feuille de route 2020-2026 a été engagé dès le mois d'octobre 2020, quelques semaines après l'installation des instances du Pôle métropolitain. **Des séminaires internes et 5 séminaires politiques** ont permis de définir collectivement les grands enjeux et les priorités à engager par domaines pour l'ensemble du mandat.

→ Pour télécharger la feuille de route 2020-2026 : <https://www.genevoisfrancais.org/2020-2026>

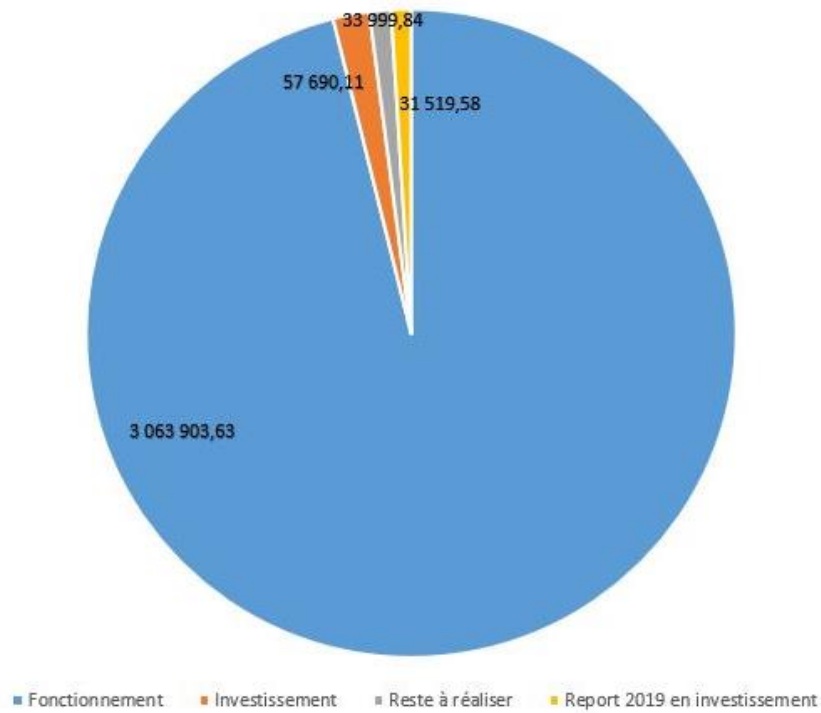


## LE RAPPORT FINANCIER

Recettes : 3 926 209,42 €



Dépenses : 3 187 113,16€



## CONTRIBUTIONS DES EPCI EN 2020

Membres	Population Totale INSEE 2019	BUDGET PRINCIPAL 2021	
		€/habitant	Total contribution
Pays de Gex Agglo	98 753	7,00 €	691 271,00 €
Annemasse Agglomération	91 852	7,00 €	642 964,00 €
Thonon Agglomération	90 994	7,00 €	636 958,00 €
Communauté de Communes du Genevois	48 064	7,00 €	336 448,00 €
Communauté de Communes du Pays Rochois	28 782	7,00 €	201 474,00 €
Communauté de Communes Faucigny Glières	28 032	7,00 €	196 224,00 €
Communauté de Communes du Pays Bellegardien	22 387	7,00 €	156 709,00 €
Communauté de Communes Arve et Salève	20 374	7,00 €	142 618,00 €
<b>Total Membres Pôle métropolitain GF</b>	<b>429 238</b>		<b>3 004 666,00 €</b>

## LE GRAND GENEVE

Composé de 212 communes, réparties entre France, Vaud et Genève, le Grand Genève est un des territoires les plus dynamiques d'Europe en termes économiques mais aussi démographiques. Avec plus d'un million d'habitants, l'enjeu pour le bassin de vie transfrontalier est de maintenir à la fois la croissance, la qualité de vie, les équilibres territoriaux et environnementaux.

Pour cela, il est essentiel que les acteurs se coordonnent. Car l'avenir du territoire n'est pas conditionné par la frontière mais par les interactions, relations, interdépendances, liens et échanges qui unissent l'agglomération franco-valdo-genevoise depuis l'époque romaine. Le Grand Genève, ce n'est pas un projet administratif, c'est une communauté de destins qui partagent un même bassin de vie, cohérent géographiquement, uni territorialement.

Pour développer ce territoire, dans le respect de son environnement, il est essentiel de travailler sur - au moins- 3 grands domaines : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement. C'est la vocation du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève qui apporte et porte des solutions politiques, techniques et financières pour la réalisation d'actions transfrontalières conjointes.

**DANS CE CADRE, LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS, EN FÉDÉRANT LES INTERCOMMUNALITÉS DU TERRITOIRE, CONSTITUE L'INTERLOCUTEUR PRINCIPAL DES COLLECTIVITÉS SUISSES ET FRANÇAISES, POUR RELEVER LES DÉFIS FRONTALIERS ET TRANSFRONTALIERS DU GRAND GENEVE.**

Installé en 2013, le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) – le premier de droit suisse – assure la gouvernance du Grand Genève et œuvre au développement d'actions, de projets et d'infrastructures dans 3 domaines : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement. Il est en charge de la conception et du suivi des différents Projets d'agglomération franco-valdo-genevois (3 générations de dispositif à ce jour, 4ème en préparation).

Composé de 26 membres -24 membres de droit et 2 membres associés- représentant l'ensemble des territoires impliqués, le GLCT Grand Genève réunit les partenaires suivants :

- République et Canton de Genève,
- District de Nyon,
- Canton de Vaud,
- Ville de Genève,
- Pôle métropolitain du Genevois français,
- Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Département de l'Ain,
- Département de la Haute-Savoie,
- République française,
- Confédération suisse.

Pour respecter la construction tripartite de l'Agglomération franco-valdo-genevoise, le GLCT Grand Genève est géré, au quotidien, par une Présidence composée d'un Président (Antonio Hodgers, pour le canton de Genève), d'un premier Vice-président (Christian Dupessey pour le Pôle métropolitain du Genevois français) et d'une deuxième Vice-présidente (Christelle Luisier Brodard pour le canton de Vaud).

## LA MOBILITE

Alors que les services de mobilité nouvelle étaient en pleine croissance, l'activité 2020 a été marquée par la crise sanitaire avec une forte baisse de l'utilisation. Pour autant, le Pôle métropolitain a pris toute la mesure du nouveau contexte et des contraintes s'appliquant aux déplacements, en confirmant la mobilité comme une priorité pour apporter des solutions au quotidien.

### **1. Préparation de la Charte mobilité, adoptée en 2021 en vue de la future AOM**

Les élus du territoire ont engagé en décembre 2019 une démarche de structuration de l'organisation des mobilités à l'échelle du Genevois français afin de structurer une AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité) unique sur le territoire. Pour ce faire, un travail technique a été conduit de janvier à septembre 2020 sur les principales dimensions d'une future AOM.

**Le Bureau du Pôle métropolitain, réuni en séminaire le 9 octobre 2020, a réaffirmé l'opportunité de créer une AOM unique au cours du mandat et a souhaité engager un cycle de travail politique** composé de travaux collectifs de la Conférence Mobilité et de rendez-vous bilatéraux avec les Présidents et élus des EPCI. L'objectif est d'intégrer au mieux les attentes et spécificités des territoires pour conduire la concertation jusqu'à l'adoption souhaitée d'un Pacte Mobilité en 2021.

Plusieurs webinaires (novembre et décembre) ont permis de partager le travail technique réalisé et définir les contours de l'AOM unique dans ses dimensions de projet de service, de finances, d'organisation, et de gouvernance.

Cette année 2020 a donc été particulièrement dense dans l'approfondissement des aspects techniques et scénarios relatifs à la future AOM. **Le travail collectif à l'échelle du Genevois français prépare l'adoption de la Charte AOM pour 2021**, rappelant les grands principes de la démarche, et les modalités de mise en œuvre technique et politiques qui figureront dans le PACTE AOM fin 2021.

Des documents de communication ont permis aux élus d'appréhender et de s'approprier la démarche qui va impacter chaque territoire dans la mesure où elle se traduira par un transfert de la compétence mobilité vers une AOM unique, en lieu et place des autorités organisatrices locales actuelles.

→ Vidéo explicative : <https://www.youtube.com/watch?v=zCt3yyU9oSY&feature=youtu.be>

### **2. Du nouveau pour nos services à la mobilité !**

#### **ENCOURAGER LE COVOITURAGE**

-- **AVEC L'OFFRE « JE COVOIT' »** : Afin d'encourager les habitants du Genevois français à covoiturer au quotidien, les Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) et le Pôle métropolitain du Genevois français se sont associés pour cofinancer les trajets des covoitureurs, qu'ils empruntent l'autoroute ou le réseau secondaire, avec a minima un point d'arrivée ou de départ sur le territoire du Genevois français. Leurs frais sont directement réglés dès lors qu'ils certifient leurs trajets sur l'application Klaxit. Un vrai geste financier pour encourager le covoiturage au quotidien, qui est l'une des solutions concrètes pour réduire les émissions de CO<sup>2</sup> et répondre aux enjeux de mobilité dans notre agglomération transfrontalière.

En 2020, **1045 trajets ont bénéficié de l'offre Je Covoit'**, soit **25 513 km parcourus et 2750 € cofinancés**. Plus de **300 trajets** avaient été comptabilisés en février 2020, avant le premier confinement. L'opération Je Covoit' a été renouvelée pour l'année 2021.

Concrètement :

- Pour pouvoir bénéficier de ce financement sur les trajets éligibles, les covoitureurs certifient leur covoiturage sur l'application Klaxit.
- Au moment de la validation du trajet, le conducteur et le passager utilisent la preuve de covoiturage de l'application.
- Une fois le trajet validé, le conducteur reçoit automatiquement le montant défini par l'application.
- Le trajet est gratuit pour le passager et 1,5 € minimum est reversé au conducteur (pour les trajets de moins de 15 km, puis 0,10 € sont remboursés par kilomètre supplémentaire).

→ Plus d'information sur [jecovoit.atmb.com](http://jecovoit.atmb.com).

-- **EN AMELIORANT L'ACCES AUX OFFRES SUR COVOITURAGE-LEMAN.ORG** : Depuis 2019, le Pôle métropolitain a repris la gestion de la plateforme transfrontalière [covoiturage-leman.org](http://covoiturage-leman.org), qui centralise toutes les offres de covoiturage du bassin lémanique. **Le site a fait peau neuve en 2020** : il propose un éventail de solutions en regroupant les offres de 6 opérateurs publics et privés (dont Blablacar, Blablalines, Movici et KLAXIT) et intègre des liens vers les communautés de covoiturage actives sur Facebook. Les informations sur les autres services de proximité tels que la carte interactive des parking-relais du Grand Genève et les bornes des lignes de covoiturage Hé!Léman viennent compléter la plateforme.

**En 2020 : 10 000 recherches sur [covoiturage-leman.org](http://covoiturage-leman.org)**

-- **EN FACILITANT LE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN AVEC HE!LEMAN** : Mise en service en 2019, la première ligne de covoiturage Hé!Léman entre Valleiry, Viry et Bernex a été marquée par la crise sanitaire avec une forte baisse de l'utilisation : 150 inscrits, 1 course/jour en moyenne. **L'étude de faisabilité a été conduite et validée pour le déploiement d'une deuxième ligne dans la vallée de l'Arve, avec une mise en service durant l'été 2021.**

→ Hé!Léman, comment ça marche ? <https://vimeo.com/345414794>

L'ensemble de ces actions est valorisé dans le cadre du programme INTERREG Lemcov, dont le Pôle métropolitain est partenaire. Le dossier actualisé a été déposé en 2020 suite à la programmation de l'ensemble des actions.

#### **CITIZ : 2 NOUVELLES STATIONS A THONON-LES-BAINS ET SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**

De nouvelles stations ont été créées sur le territoire avec 2 nouvelles voitures mises en autopartage en 2020 à Thonon-les-Bains et Saint-Julien-en-Genevois.

Un premier webinar CITIZ était organisé en décembre 2020 à destination des collectivités souhaitant plus d'informations sur ce service de mobilités nouvelles et sur les modalités de partenariat.

**Aujourd'hui Citiz sur le territoire c'est :**

**21 voitures**

**20 stations**

**10 communes**

**1 CITIZ remplace 9 voitures individuelles**

**1 station CITIZ remplace 15 places de stationnement**

→ Plus d'informations sur [alpes-loire.citiz.coop](http://alpes-loire.citiz.coop)

### **GEOVELO : DES NOUVELLES BALADES INTEGREES A L'APPLI**

En complément du service de guidage en temps réel, l'**appli propose maintenant des itinéraires de balades pour explorer le Grand Genève**, adaptés à tous les niveaux et souvent accessibles en transports collectifs, pour découvrir les paysages et le patrimoine de l'agglomération transfrontalière à vélo ou à VTT. **Geovelo recense également toute l'information sur les offres de vélos en libre-service.**

→ Téléchargez gratuitement l'appli sur Apple Store et Google Play !

### **3. La fréquentation des transports publics en hausse !**

La fréquentation des transports publics, notamment du tramway d'Annemasse Genève et du Léman Express, mis en service en décembre 2019, témoigne bien de l'effet catalyseur de ces deux infrastructures majeures. Plus d'un an après sa mise en service, malgré la situation sanitaire et la baisse des déplacements dû à la généralisation du télétravail, **le bilan de fréquentation du Léman Express est bon : le réseau régional a été largement adopté par la population avec 31 200 voyageurs par jour en moyenne** en 2020 (les objectifs initiaux visaient 45 000 voyageurs par jour, objectifs atteints au mois de janvier 2020). Une reprise complète de l'offre a été opérée en avril 2021.

Une très forte augmentation de la fréquentation est également constatée sur le réseau de bus urbain annemassien, avec une progression de 60% en janvier et février 2020 par rapport à janvier et février 2019.

### **4. Des guides pratiques pour mieux se déplacer dans le Genevois français**

Le Pôle métropolitain a été retenu en 2019 dans le cadre du programme régional PENDAURA+ qui œuvre pour la promotion des solutions de déplacements économes en énergie, pour tous, notamment des personnes en situation de précarité. L'objectif : promouvoir les alternatives à l'autosolisme et accompagner les changements de pratiques en valorisant une mobilité durable et solidaire.

Dans le cadre du programme, dont la mise en œuvre a été impactée par la crise sanitaire, **des premières actions se sont déroulées en 2020 :**

- **2 ateliers de formation en ligne**
- **7 ateliers de sensibilisation et information à l'écomobilité à destination des bénéficiaires / publics fragiles**
- **1 atelier d'autoréparation vélo dans un quartier politique de la Ville**

Pour laisser la voiture au garage, des guides pratiques ont été édités pour avoir une vue d'ensemble des solutions et astuces pour mieux se déplacer :

- Annemasse Agglo : <https://bit.ly/3hQaPR1>
- Genevois : <https://bit.ly/3kAx0g3>
- Pays de Gex agglo : <https://bit.ly/2RRRggA>
- Pays Bellegardien : <https://bit.ly/2FZm4tr>
- Vallée de l'Arve : <https://bit.ly/2Eokwsv>

## **5. Lancement du dispositif « Mobilité pro » pour répondre aux besoins de mobilité des employeurs**

Afin d'améliorer les déplacements de leurs salariés et de leur proposer des alternatives à la voiture, le Pôle métropolitain lançait fin 2020 le dispositif « Mobilité pro » pour accompagner les employeurs du territoire. Plan de mobilité employeur, journées d'expertise, redynamisation des démarches en matière de mobilité durable, campagne de sensibilisation... **un conseil personnalisé et entièrement pris en charge par le Pôle métropolitain du Genevois français !**

Les collectivités et agences économiques du territoire relaient auprès des entreprises les possibilités de recourir à un plan de mobilité employeurs (aujourd'hui obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés). Une première collaboration s'effectue avec la ville de Saint-Julien-en-Genevois.

- Le 2 juillet 2020, un premier webinar mobilité était organisé pour les employeurs du Genevois français avec une quinzaine de participants : <https://www.genevoisfrançais.org/actualites/un-premier-webinar-mobilite-pour-les-employeurs-du-genevois-français>
- **2020 : 20 plans de mobilité déployés sur le périmètre du Genevois français**
- 2021 : Communication sur la collaboration avec Saint-Julien-en-Genevois et accompagnement ciblé pour les établissements identifiés.
- **Objectif 2023 : 40 plans de mobilité supplémentaires concernant 30 000 employés (sur un total de 120 000 dans le Genevois français)**

→ Pour en savoir : [https://www.genevoisfrançais.org/sites/arc/files/fichiers/plan\\_mobilite-genevoisfrançais\\_2020.pdf](https://www.genevoisfrançais.org/sites/arc/files/fichiers/plan_mobilite-genevoisfrançais_2020.pdf)

## LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Dans un contexte de changement et de transitions majeures pour le Genevois français, il s'agit de construire une action convergente résolument ancrée dans la transition écologique pour offrir les réponses les plus adaptées aux besoins du territoire, actuels et futurs. En agissant globalement sur l'ensemble de nos politiques publiques, mais également de façon plus précise sur la qualité de l'air, la biodiversité, l'énergie, l'alimentation, la transition écologique constitue le fil directeur du mandat 2020-2026.

### 1. « Grand Genève en transition » : vers un Plan d'Actions Concerté pour la Transition Ecologique

Au regard de l'urgence climatique et environnementale, le Grand Genève s'est donné deux ans (2020-2022) pour élaborer sa stratégie et les grands axes de son programme transfrontalier de transition écologique. La démarche "**Grand Genève en transition**" vise à renforcer la coordination régionale des démarches et planifications en cours, pour placer résolument l'agglomération sur une trajectoire de transition écologique. A travers cette dynamique, les partenaires français, vaudois et genevois entendent clarifier leur vision d'avenir pour le territoire en fixant les priorités transfrontalières ainsi que le cadre d'actions communes pour répondre à l'urgence climatique et préserver les ressources vitales en partage.

**A l'issue d'un processus de concertation élargi conduit par le Pôle métropolitain du Genevois français, dans le cadre d'un projet Interreg V, la démarche se traduira par un engagement politique franco-suisse en 2022.**

### 2. REGENERO, le service pour la rénovation énergétique des bâtiments accessible à l'ensemble des intercommunalités du Genevois français

La rénovation énergétique des logements est un enjeu majeur sur notre territoire. Elle représente la première source de dépense énergétique pour les habitants, soit 40%. Depuis 2017, le service public REGENERO vise à accélérer la mise en œuvre de la rénovation énergétique des logements sur l'ensemble du Genevois français. **2020 fut la première année complète de fonctionnement du service REGENERO pour l'ensemble des intercommunalités du Genevois français. Avec 11 espaces conseils de proximité couvrant les 8 intercommunalités du territoire, les 420 000 habitants du Genevois français disposent d'un espace près de chez eux pour rencontrer un conseiller REGENERO et bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé.**

Sur l'année 2020 et malgré le contexte sanitaire, **les permanences REGENERO ont été maintenues par téléphone lors des confinements. Le service a permis l'accompagnement de la rénovation de 9 copropriétés et de 145 projets de maisons individuelles.**

Alors que ce service est voué à prendre de l'ampleur, sa gestion va être confiée au Département de la Haute-Savoie dans le cadre du SPPEH (Service public de performance énergétique de l'habitat). La volonté du Pôle métropolitain est de conserver la marque REGENERO, bien reconnue sur le territoire.

→ Contacter les espaces conseils sur [www.regenero.fr](http://www.regenero.fr)

### 3. Mise en œuvre des plans d'actions des Plans Climat, Air, Energie Territoriaux (PCAET)

Engagée en 2018, la procédure d'élaboration des Plans Climat Air Énergie Territoriaux des intercommunalités du Genevois français s'est clôturée par leur adoption en 2020.



Après réception des avis des services de l'État, les intercommunalités ont adopté officiellement leur PCAET entre fin janvier et début mars 2020. C'est ainsi une véritable feuille de route opérationnelle qui est mise en place pour le mandat 2020-2026. Il s'agira ensuite de suivre la mise en œuvre des 8 PCAET du territoire, afin de garantir l'atteinte de l'ambition TEPOS (territoire à énergie positive) à l'horizon 2050. Le défi est colossal, puisqu'à cette date, **le Genevois français devra diviser par 3 sa consommation d'énergie, tout en multipliant par 2 sa production locale d'énergie renouvelable.**

Déclinées et adaptées dans chacun des EPCI, les actions des PCAET sont réparties dans 4 axes de travail :

- Vers un territoire à énergie positive
- Un territoire résilient et innovant
- Des collectivités exemplaires
- Des acteurs mobilisés

**Le Pôle métropolitain, dans ce cadre, se voit confier directement plusieurs actions concernant l'ensemble du territoire :**

- Massifier la rénovation énergétique des logements énergivores : REGENERO auprès des habitants et des professionnels du bâtiment
- Mettre en œuvre les axes auto-partage et covoiturage du schéma de mobilité
- Préserver le foncier, la qualité architecturale et paysagère avec le Schéma d'Accueil des Entreprises
- Accompagner les agriculteurs et les consommateurs dans le développement et la promotion des circuits courts
- Généraliser les plans de mobilité d'administration et d'entreprises
- Adopter des fonctionnements internes éco-responsables en sensibilisant les élus et les services
- Poursuivre l'engagement dans une gouvernance transversale du récit territorial de la transition écologique
- Encourager le déploiement du programme d'actions transfrontalier pour la qualité de l'air (PACT'Air)

→ Plus d'informations :

[https://www.genevoisfrancais.org/sites/arc/files/fichiers/transition\\_ecologique\\_en\\_actions.pdf](https://www.genevoisfrancais.org/sites/arc/files/fichiers/transition_ecologique_en_actions.pdf)

#### 4. **La Nuit est belle ! : une édition 2021 sur le thème de la biodiversité**

Après l'engouement suscité par la première édition en 2019, « La Nuit est belle ! », opération de sensibilisation aux méfaits de la pollution lumineuse principalement causée par l'éclairage artificiel excessif, revient pour une seconde édition. Initialement programmée en 2020, elle a finalement été reportée au 21 mai 2021. **L'appel à extinction est étendu aux commerces, aux entreprises et chez les habitants**, en plus des communes qui avaient déjà participé à l'édition 2019.

**Plus de 180 communes participent à cette nouvelle édition.** En partenariat avec les Fêtes de la Nature française et suisse, cette deuxième édition sera dédiée à la biodiversité nocturne.

→ Plus d'informations sur [www.lanuitestbelle.org](http://www.lanuitestbelle.org).

## 5. Le Genevois français renouvelle son partenariat avec InnoVales

Dans le cadre d'une convention triennale 2019-2022, [InnoVales](#) accompagne les collectivités, les acteurs économiques, les porteurs de projets et des citoyens, dans le développement économique dédié à la transition écologique (habitat et mobilité durables, circuits courts alimentaires, etc.). Ce nouveau partenariat 2020 permet ainsi d'accélérer l'émergence, la consolidation et l'essaimage de projets soutenant la transition énergétique, écologique et solidaire sur le territoire.

2 axes pour cette feuille de route :

- favoriser la transition énergétique, écologique et solidaire sur le Genevois français : **InnoVales se voit confier notamment le conseil à la rénovation énergétique des logements (service REGENERO) ainsi que l'émergence de centrales villageoises, à l'image de Citoy'Énergie, sur les territoires de Thonon Agglo, Pays Rochois et Faucigny-Glières.**
- développer l'entrepreneuriat innovant et l'innovation sociale dans les différentes filières de la transition écologique (habitat et mobilité durables, circuits courts alimentaires...).

## 6. Un nouvel outil pour la production d'énergie solaire : le cadastre solaire du Grand Genève

Informers les habitants du Grand Genève sur le potentiel solaire de leur bâtiment, en développant un cadastre qui **couvre près de 2 000 km<sup>2</sup> du territoire** : voilà un projet ambitieux qui existe aujourd'hui sous la forme d'une plateforme internet.

Concrètement, il suffit de renseigner son adresse et en quelques clics, **le cadastre solaire du Grand Genève estime le potentiel mensuel et annuel de production énergétique solaire (thermique et électrique) de votre toiture**, tout en tenant compte des contraintes patrimoniales ou de capacité du réseau électrique.

→ <https://sitg-lab.ch/solaire>

L'objectif du projet G2- Solaire est, à travers le cadastre solaire, d'intensifier l'usage de l'énergie solaire sur le Grand Genève, de générer des activités économiques autour de la filière solaire, et de contribuer in fine à atteindre les objectifs de transition énergétique dans un contexte de densification urbaine. Le cadastre solaire qui est produit offre un potentiel d'énergie solaire effectif sur l'agglomération tenant compte de l'irradiation solaire incidente sur le territoire.

G2-Solaire est soutenu par le programme INTEREG V France-Suisse et des partenaires institutionnels, techniques et financiers actifs dans la région transfrontalière, tels que l'université Savoie-Mont-Blanc, ENEDIS et l'HEPIA.

## L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire garantit un développement territorial équilibré à l'échelle du Genevois français, pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Il permet d'initier des projets, d'accompagner la cohérence des politiques publiques d'aménagement pour les habitants. Dans notre territoire, l'aménagement se pense aussi à l'échelle transfrontalier, en s'impliquant dans le GLCT Grand Genève, qui traite également les questions d'urbanisation, d'environnement et de mobilités à cette échelle.

### **1. Candidature au Projet d'agglomération 4 : 5 projets de mobilité et des investissements pour la mobilité douce présentés pour le Genevois français**

Depuis 2003, dans le cadre des « projets d'agglomération », la Confédération suisse finance des projets de transports pour assurer leur bonne articulation avec l'urbanisation. Ces projets d'agglomération, renouvelés tous les quatre ans, ont permis de concrétiser des projets structurants pour le territoire transfrontalier (tramways, Léman Express etc.). Pour le Genevois français, c'est l'opportunité de travailler avec les partenaires français et suisses du Grand Genève à une vision d'ensemble, d'élaborer des stratégies partagées et de préciser les mesures et projets à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du territoire.

**Ainsi, depuis 2007, plus de 74 M€ ont été obtenus auprès de la Confédération suisse pour les projets d'aménagement et de mobilité sur le Genevois français (trams d'Annemasse et Saint-Julien, BHNS Gex-Ferney, aménagements autour des gares de Thonon-les-Bains, La Roche-sur-Foron, Reignier, Bonneville ou Valserhône).**

La préparation de la candidature au quatrième projet d'agglomération s'est donc poursuivie tout au long de l'année 2020 avec un travail sur la liste des mesures à présenter à la Confédération suisse. Les élus du Pôle métropolitain du Genevois français ont délibéré, le 10 décembre 2020, sur la liste des mesures françaises à déposer auprès de la Confédération.

Les mesures proposées présentent un degré de maturité important (réalisation planifiée et ressources adéquates) et réaffirment le rôle central des infrastructures de transports publics (tramways, bus à haut niveau de service) et des mobilités douces (vélos, pieds) pour répondre aux défis du territoire, tout en préservant les ressources naturelles et en réduisant les nuisances liées aux déplacements en voiture individuelle.

**En France, cinq projets de mobilité ont ainsi été présentés**, avec une réalisation qui devra impérativement débuter entre 2024 et 2027, pour améliorer l'articulation urbanisation / transports dans le Genevois français :

- Tramway transfrontalier entre Genève et Ferney-Voltaire
- Prolongement du tramway transfrontalier Genève – Annemasse
- Pôle d'échanges multimodal de la gare de Marignier
- Bus à haut niveau de service entre Annemasse – Cranves-Sales et Bonne
- Passage sous voie à la gare de Thonon-les-Bains.

Pour compléter, huit projets d'itinéraires cyclables sont également identifiés.

A l'échelle transfrontalière, les travaux se poursuivront en 2021 pour permettre le dépôt de la candidature du Grand Genève auprès de la Confédération suisse à la mi-juin.

→ Consulter les documents du Projet d'agglomération 4 : <https://www.grand-geneve.org/actualites/un-4eme-projet-dagglomeration-pour-dessiner-le-grand-geneve-de-demain>

## **2. Le Genevois français participe à la Consultation internationale sur le Grand Genève (Fondation Braillard)**

En 2018, la Fondation Braillard Architecte (Genève) a initié, avec l'appui de nombreux partenaires, dont le Pôle métropolitain du Genevois français, une consultation internationale pour des scénarios d'évolution du territoire à l'horizon 2050, pour répondre aux besoins d'actions face au réchauffement climatique. Sept équipes pluridisciplinaires et internationales ont ainsi travaillé autour de trois questions fondamentales :

- Quels principes d'aménagement favorisent la biodiversité, améliorent la qualité des écosystèmes et préservent les espaces naturels et agricoles ?
- Quels sont les concepts à explorer pour permettre à la ville de demain de limiter ses impacts sur le dérèglement climatique, tout en étant résiliente à celui-ci et à ses conséquences socio-économiques ?
- Quels sont les outils territoriaux à développer pour permettre à la société et à l'économie d'atteindre stabilité et équité ?

**Depuis 2018, le Pôle métropolitain a participé au suivi de ces travaux au sein du collège d'expert réuni avec les équipes à plusieurs reprises. En 2020, le dialogue final a permis aux sept équipes de présenter leurs visions prospectives du Grand Genève.** La journée a été introduite par Antonio Hodgers, Président du conseil d'Etat du Canton de Genève et de Crastes Pierre-Jean, Vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français aux côtés de Panos Mantziaras, directeur de la Fondation Braillard Architectes et de Chikvaïdze David, chef de Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève.

## **3. Le Genevois français participe aux Rencontres du Développement du Canton de Genève**

**Organisées par le Canton de Genève, les Rencontres du Développement ont accueilli plus de 700 participants autour de huit tables rondes** consacrées au développement économique, démographique et territorial du Canton de Genève.

Pierre-Jean CRASTES, Vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français, est intervenu lors de la table ronde intitulée « Quel nombre limite d'habitant.e.s à Genève ? ».

→ Vidéo Version courte :

[https://vod.infomaniak.com/redirect/directiongnraledessystemes\\_1\\_vod/rencontresdeveloppement-54270/mp4-12/rdd\\_short\\_j1\\_demographie\\_v3.mp4](https://vod.infomaniak.com/redirect/directiongnraledessystemes_1_vod/rencontresdeveloppement-54270/mp4-12/rdd_short_j1_demographie_v3.mp4)

→ Vidéo Version longue :

[https://str18.infomaniak.ch/dl/a97b33345ae5e6be53beb117d9a2b6e5/6111291c/directiongnraledessystemes\\_1\\_vod/9/e/rdd\\_01\\_demographie-mp4\\_hq\\_lsv1080p3.2mb.54270.12.mp4](https://str18.infomaniak.ch/dl/a97b33345ae5e6be53beb117d9a2b6e5/6111291c/directiongnraledessystemes_1_vod/9/e/rdd_01_demographie-mp4_hq_lsv1080p3.2mb.54270.12.mp4)

## **4. L'expérimentation sur l'habitat participatif se concrétise à Ambilly et Ferney-Voltaire**

Le projet INTERREG DEVCOOP, initié par l'Université de Genève et l'Université Savoie Mont-Blanc, s'est poursuivi pour promouvoir le développement de coopératives d'habitants dans le Grand Genève. Les partenaires (l'université de Genève, la HES-SO Genève, l'HEPIA, la HETS, l'Université Savoie-Mont-

Blanc, les bureaux d'urbanisme et architecture urbanité(s) à Genève, De Jong à Annecy, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Savoie et de l'Ain (CAUE 74 et 01), l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74), le Pôle métropolitain du Genevois français et les services de la ville de Nyon) favorisent le dialogue transfrontalier sur la question et initient un programme de réalisations. En effet, l'habitat coopératif pourrait apporter des réponses innovantes aux défis sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

**A Ambilly, les habitants du collectif « CoopEtoile » espèrent prendre possession de leur logement en 2022** avec un projet architectural pensé par le cabinet Tekhnê Architectes. A Ferney-Voltaire, le groupe des Coopér'acteurs s'est réuni tout au long de l'année 2020 pour préciser son projet.

Un séminaire de pré-cloture du projet s'est déroulé en novembre 2020, à distance, et a permis la tenue de deux tables rondes et d'échanges autour de ces sujets.

#### **5. Le Pôle métropolitain associé à l'élaboration des documents d'urbanisme du territoire**

Les services techniques du Pôle métropolitain, associés à la révision ou à l'élaboration des documents d'urbanisme du territoire, ont rendu des avis sur :

- Le SCoT de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien (21 février 2020)
- Le SCoT d'Annemasse Agglomération (13 novembre 2020)

Un avis a également été rendu sur le Schéma Régional des Carrières (10 décembre 2020).

## LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LA FORMATION

Le développement économique et la promotion des formations contribuent à l'essor socio-économique des entreprises et citoyens à l'échelle du Genevois français. L'intervention du Pôle métropolitain cible le développement des circuits courts, de certaines filières économiques stratégiques comme l'alimentation, les sports durables, l'industrie écologique, l'habitat durable, la création d'activités nouvelles et de valeur ajoutée, enfin la promotion de l'offre de formations pour s'assurer du niveau de qualification des salariés du territoire. Pour l'ensemble des actions, la transition écologique est désormais le fil rouge. Il permet d'initier des projets, d'accompagner la cohérence des politiques publiques d'aménagement pour les habitants.

### 1. Nos actions de promotion

- Le Genevois français était présent à la **11<sup>ème</sup> édition du Forum d'Affaires Franco-Suisse** du 23 septembre 2020 à Genève, un rendez-vous incontournable pour promouvoir les activités du Genevois français auprès des 180 entreprises participantes et développer en circuits courts les activités de nos entreprises présentes. **22 contacts qualifiés** ont pu être pris en direct sur le stand du Genevois français.
- Les **4 tables rondes du Grand Genève** organisées chaque année depuis 2014 permettent de partager une culture économique commune à l'échelle du Grand Genève et faciliter l'activité économique locale de nos entreprises (accès aux marchés, passages de douane, recrutements, financements, etc.). **180 entreprises (57% suisses et 42% françaises) ont participé à ces matinées (8h-9h30)**. Le taux de satisfaction des entreprises est de 4.13/5. Du fait de la crise sanitaire, 3 tables rondes ont été organisées sous format visioconférence et 1 en format phygital.

### 2. De nouveaux partenariats pour booster els filières économiques du territoire

- **41 entreprises soutenues grâce au Cluster Mont-Blanc Industries**

Le label Mont-Blanc Excellence Industries permet d'identifier les industries volontaires qui souhaitent s'engager dans une démarche de diagnostic avec 600 critères d'analyses et de formation autour des enjeux de l'industrie du futur et de performance écologique.

Pour accompagner les industriels du Genevois français, le Pôle métropolitain a souhaité soutenir le cluster Mont Blanc Industries à hauteur de 42 000€ pour le déploiement de la démarche de labélisation Mont Blanc Excellence. **C'est aujourd'hui 41 entreprises labellisées et soutenues**. La démarche dure en moyenne 2 ans et les résultats en troisième année sont encourageants car ils contribuent à une augmentation en moyenne de 10% du Chiffre d'Affaires et de 26% du nombre des effectifs.

Au-delà de la démarche, **le soutien du Pole métropolitain du Genevois français a permis la mise en place d'un observatoire de la santé économique des industriels** pendant la crise sanitaire et l'accompagnement à la mise en place de démarches étatiques COVID auprès de plus de 80 entreprises.

→ Pour plus d'informations : [www.label.montblancindustries.com](http://www.label.montblancindustries.com)

- **Pôle Territorial de Coopération Innovales (filières alimentaire, habitat, sports durable, mobilité, services à la personne)**

Une nouvelle convention a été signée entre le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) d'InnoVales et le Pôle métropolitain visant à accélérer l'émergence, la consolidation et l'essaimage de projets soutenant la transition énergétique, écologique et solidaire sur le Genevois français.

InnoVales accompagne les collectivités, les acteurs économiques, les porteurs de projets et des citoyens, dans le développement économique dédié à la transition écologique (habitat et mobilité durables, circuits courts alimentaires, etc.). A titre d'exemples, **7 entrepreneurs ont été accueillis et accompagnés par l'incubateur ID CUBE, 7 autres activités ont été développées et accompagnées suite à l'événement de décembre 2019 « Start Up de Territoires ».**

L'animation du label French Impact, pour le développement des activités écologiques et solidaires a démarré en 2020, avec la mise en place de 6 ateliers nommés « Impulsions » thématiques et réunissant plus de 100 entrepreneurs et institutionnels en visioconférence.

Un ensemble d'actions a été également mis en place dans le cadre de la stratégie Transition Ecologique : déploiement des centrales villageoises pour l'émergence des énergies citoyennes, d'un cadastre solaire, et de plusieurs ressourceries dont celle du Chablais. La ressourcerie du Chablais est un projet de recyclerie pour intervenir dans les 18 déchetteries du Chablais. Il s'agit d'un projet multi-filières et multi-acteurs. Le Pôle métropolitain a confié à InnoVales l'ingénierie de préfiguration de ce projet entrepreneurial à fort impact pour impulser l'économie circulaire et solidaire dans le Genevois français. Objectifs : sensibiliser aux enjeux du réemploi et à la consommation responsable, développer l'économie circulaire et solidaire. **En 2020, la ressourcerie du Chablais a gagné le prix du Développement Durable remis par le canton de Genève.**

Pour la totalité de la feuille de route 2020, 129 jours d'animation InnoVales ont été pris en charge par le Pôle métropolitain pour une subvention à hauteur de 77 500€.

- **Structurer une filière sports avec le Cluster régional Outdoor sports Valley**

La filière sports constitue l'une des 4 filières économiques les plus dynamiques du Genevois français. L'ensemble des secteurs de la filière est présent avec la production, le commerce, le négoce, la chimie, l'économie circulaire, les prestations de loisirs, la formation...

**Pour structurer la filière, le Pôle métropolitain a fait appel au cluster OSV** via une feuille de route basée sur 2 axes d'intervention :

- ✓ La promotion des activités en circuits courts,
- ✓ L'innovation durable et digitale appliquées aux entreprises de la filière.

Le 22 octobre, une soirée de réseautage a été organisée à Thonon-Les-Bains réunissant 22 entreprises dans le but de développer leurs activités et leurs contacts. Le thème retenu était le développement des activités de loisirs de proximité grâce à des partenariats spécifiques.

En 2020, OSV a également travaillé avec les offices de tourisme du Chablais, du Genevois et de l'agence économique du Chablais afin de **réaliser une vidéo promotionnelle des activités sports**, des terrains de pratique et des entreprises locales. Cette vidéo a été promue en début d'année 2020.

En raison des restrictions sanitaires, le salon de l'innovation durable et digitale appliquée à la filière Sport intitulée DxO a été décalé au printemps 2021. L'organisation a été faite en grande partie en 2020 et a permis de **mobiliser une 60aine de partenaires, afin de faire venir environ 400 établissements spécialisés dans le sport et le digital**. Pour l'ensemble de l'animation, OSV mobilise 40 jours d'ingénierie pour une subvention de 18 000€.

### **3. Le réseau Grand Forma s'étoffe pour renforcer l'enseignement supérieur du Genevois français**

Véritable réseau de la formation supérieure sur le Genevois français, Grand Forma a pour but de mobiliser les sites de formation du territoire afin de construire une offre complète et des services dédiés aux étudiants. Animé par le Pôle métropolitain du Genevois français, cette stratégie partenariale en faveur de l'enseignement supérieur vise à promouvoir et renforcer l'accueil d'étudiants dans le Genevois français et à développer des formations innovantes dans de nombreux secteurs d'activités.

Grand Forma référence désormais **plus de 80 formations au sein de 7 pôles territoriaux**, à retrouver sur le nouveau site [www.grandforma.fr](http://www.grandforma.fr).

- **Plus de 1000 lycéens présents au Forum des formations supérieures Grand Forma**

Organisé conjointement par les lycées de l'agglomération (Glières, Jean Monnet, Saint-François) et le Centre d'information et d'orientation d'Annemasse, le Forum des formations supérieures valorise les parcours de formation supérieure sur le territoire transfrontalier. Cette seconde édition sous l'intitulé « Grand Forma », tenue à Annemasse le 13 février 2020 aura rassemblé **plus de 1000 lycéens, pour 50 établissements présents et 25 conférences proposées**.

- **L'ENILV et l'IFSI d'Annemasse rejoignent Grand Forma à l'occasion du Forum des formations supérieures**

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) d'Annemasse et l'Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV), acteurs majeurs de la formation du territoire (plus de 1100 apprenants à eux deux), ont rejoint officiellement le réseau Grand Forma en 2020, en signant la charte d'engagement.

L'Université Savoie Mont-Blanc, l'Institut scientifique européen (ESI), l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois (EBAG) et le Campus des métiers et des qualifications de l'hôtellerie restauration et du tourisme de montagne s'étaient déjà engagés dans la démarche Grand Forma en 2019.

- **Le Pôle métropolitain rejoint la Fondation Université Savoie Mont Blanc**

Le Pôle métropolitain a rejoint les membres de la Fondation Université Savoie Mont Blanc. Cet engagement inscrit davantage le Pôle métropolitain et ses membres dans une dynamique de valorisation et développement de l'enseignement supérieur dans le Genevois français, qui se formalise au travers de la démarche Grand Forma.

Avec 17 partenaires publics et privés signataires, dont des partenaires économiques et industriels, le Conseil Savoie Léman, le Grand Annecy et maintenant le Pôle métropolitain du Genevois français, **la Fondation promeut le développement des relations entre les universités et entreprises**.

- **Le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc**

Dans le cadre de sa stratégie Grand Forma, le Pôle métropolitain confie au Club des Entreprises une animation spécifique auprès des étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc (soit 1 300 jeunes), ainsi que des entreprises et institutions publiques du Genevois français. Différentes actions sont élaborées par le Club : job dating, conférences, ateliers, séances de coaching, réseautage entreprises-étudiants, prospections d'entreprises, étudiants et composantes universitaires pour faciliter les actions du Pôle métropolitain telles que le salon Soliway, le salon, le salon DxO, les AETE, etc.



Le Club réalise également pour le compte de la Cité des Métiers l'actualisation des formations et offres en alternance du calendrier des stages et de l'alternance, ce qui représente 75% de l'offre du calendrier. Pour la totalité des actions menées, une subvention de 9 000€ a été attribuée en 2020.

#### 4. Faciliter l'accès à l'orientation avec la Cité des Métiers du Grand Genève et son nouveau site dédié

La Cité des Métiers est un dispositif qui permet d'aiguiller les usagers vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation de leurs objectifs professionnels. Tout habitant du territoire, quel que soit son âge, sa situation ou son statut peut ainsi y trouver une information sur les métiers, les conditions d'accès à la formation ou encore la situation de l'emploi.

Afin d'apporter à ses usagers une information de proximité, elle est organisée autour d'un site principal à Genève, de 2 centres associés en Suisse et de **3 centres en France : Annemasse, Bonneville et Valsenhône. Un prochain centre devrait voir le jour à Thonon en 2022.**

Depuis 2016, le Pôle métropolitain du Genevois français porte la mission de coordination des Centres associés français. Cette mission consiste à :

- accompagner les EPCI dans leur démarche, leur professionnalisation, le respect du label et d'accompagner les EPCI membres pour de nouveaux déploiements de la Cité des métiers ;
- établir une communication coordonnée à destination de la population via un certain nombre d'outils mutualisés.

**En 2020, la Cité des Métiers du Grand Genève a lancé son nouveau site internet [www.citemetiers.fr](http://www.citemetiers.fr).** Plus simple d'utilisation, il a pour but d'aider davantage les internautes dans leurs recherches, avec notamment une inscription simplifiée aux ateliers pour développer ses compétences professionnelles, des actualités du territoire en matière d'orientation et de formation, ou une mise en valeur des réseaux d'acteurs et de partenaires. **Grâce à plusieurs moteurs de recherche, l'utilisateur accède désormais rapidement à toute l'offre d'orientation et de formation existante dans le Genevois français et en Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Cette nouvelle plateforme a bénéficié du soutien de l'Union européenne (programme INTERREG V, Fonds Européen pour le Développement Régional) et s'inscrit dans le cadre d'un partenariat établi avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le budget annuel du Pôle métropolitain dédié à l'animation de la Cité des Métiers est d'environ 115 000€.

## COMMUNICATION - CULTURE - CONCERTATION

Poussée par l'émergence des services à la population et combinée à l'ère du digital, la communication du Pôle métropolitain a connu un certain développement depuis ces 3 dernières années.

Le mandat 2020-2026 entend la mise en place de plusieurs axes à déployer, parmi eux l'accentuation des outils numériques (réseaux sociaux et vidéo), une personnalisation accrue des supports de communication des services et une proximité renforcée avec les intercommunalités membres. Un travail de pédagogie et simplification des messages à l'attention des élus municipaux des 117 communes qui composent le Genevois français est également engagé.

LE GENEVOIS FRANÇAIS EN 3 MINUTES : <https://vimeo.com/456956886>

### 6 communiqués de presse

**Implication des élus du Pôle métropolitain pour la prise en compte du bassin de vie transfrontalier et le maintien des frontières ouvertes durant la crise sanitaire.**

- COMMUNICATION DE SERVICE (6 MARQUES)
- LES 10 PROJETS DU GENEVOIS FRANÇAIS : <https://bit.ly/2E57HCQ>

#### 1. Nos actions en 2020

#### Campagnes

- Grand Forma, 80 formations à découvrir dans le Genevois français, mars 2020
- Cité des métiers, promotion du service et des centres associés d'Annemasse, Bonneville et Pays bellegardien, septembre 2020
- REGENERO, "rénovation énergétique, votre accompagnement personnalisé" promotion du service en période de chauffe, octobre 2020

#### Publications

- Un nouvelle brochure présentant les 10 projets du Genevois français : <https://bit.ly/2E57HCQ>
- Un nouveau format pour l'ACTU EN  
BREF : <https://www.genevoisfrancais.org/mediatheque/actualite-du-comite-syndical/104>
- Des guides pratique pour mieux se déplacer, déclinés en 6 versions. Toutes les astuces pour laisser sa voiture au garage :
  - ✓ Annemasse Agglo : <https://bit.ly/3hQaPR1>
  - ✓ Genevois : <https://bit.ly/3kAx0g3>
  - ✓ Pays de Gex agglo : <https://bit.ly/2RRRggA>
  - ✓ Pays Bellegardien : <https://bit.ly/2FZm4tr>
  - ✓ Vallée de l'Arve : <https://bit.ly/2Eokwsv>
- Rapport d'activités 2019
- Parutions dans le magazine l'Extension (5 numéros)

#### Evènementiel

Marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 a vu l'annulation de la plupart des événements programmés ci-dessous. Des événements pour lesquels le Pôle métropolitain s'était engagé dans l'organisation ou la participation.

- Organisation et tenue du Forum des formations supérieures Grand Forma (2ème du nom), 13 février 2020
- Organisation de la seconde édition de La Nuit est belle ! Reportée à 2021
- Salon Pro2local, annulé
- Journées transfrontalières, reportées à 2021
- Salon de l'Immobilier d'entreprises (SIMI), reporté à 2021.

## Digital

- Création de la page Facebook « Pôle métropolitain du Genevois français » avec 600 abonnés en 6 mois.
- Refonte en cours du site GENEVOISFRANCAIS.ORG : [www.genevoisfrancais.org](http://www.genevoisfrancais.org)
- Création du site GRANDFORMA.FR : [www.grandforma.fr](http://www.grandforma.fr)
- Création du site CITEMETIERS.FR : [www.citemetiers.fr](http://www.citemetiers.fr)

Réseaux sociaux : un relai d'information continu sur l'ouverture et le maintien des services et permanences d'accueil.

**Site internet : 9669 visiteurs (-4% en un an)**

**LinkedIn : 1700 abonnés à la fin de l'année 2020**

### 2. Le Festival du Léman Express reporté puis annulé

Initialement prévu les 25 et 26 avril 2020, le Festival du Léman Express (F-LEX) devait répondre à l'enjeu d'appropriation de la nouvelle offre Léman Express par les habitants du Grand Genève. Dans cette perspective, l'Association des communes genevoises (ACG) et le Pôle métropolitain du Genevois français, en partenariat avec le Grand Genève, avaient souhaité la tenue d'un événement culturel transfrontalier majeur dans et autour des gares du Léman Express. Organisé par Château Rouge et la Comédie de Genève, ce festival devait être un événement populaire invitant les publics à circuler sur le réseau du Léman Express, à la découverte de représentations artistiques itinérantes, inspirantes et participatives.

En raison de la situation sanitaire, F-LEX avait été reporté aux 12 et 13 juin 2021. Malgré les ouvertures progressives annoncées en mai 2021 par le gouvernement français et la Confédération suisse, (F-LEX) son report n'a pu se concrétiser, sa programmation artistique n'étant pas compatible avec les restrictions sanitaires. Après un premier report, cette nouvelle annulation marque l'arrêt de ce projet culturel transfrontalier.

### 3. Une 2e édition de l'exposition photographique consacrée aux gares du Léman Express "Visages du Léman Express"

En 2018, l'exposition itinérante « Regards d'habitants » avait réuni 24 clichés photos, accueillis pendant 2 ans dans 24 communes françaises et 9 suisses. Cette seconde édition mettra en valeur une réalité de la vie quotidienne du Grand Genève à travers les gares du réseau Léman Express et leurs usagers. Il s'agira d'une exposition extérieure et itinérante réunissant 16 clichés, qui sera lancée en septembre 2021 pour une durée minimum d'un an. Ce projet, qui contribue à apporter du lien et de la cohésion sur le territoire transfrontalier, est soutenu par le Pôle métropolitain et l'Association des Communes Genevoises. L'exposition verra le jour en septembre 2021. 26 communes françaises et suisses ont déclaré leur intérêt pour accueillir cette exposition.

#### **4. Un livre sur l'histoire du Grand Genève à destination des enfants**

L'objectif est de publier six épisodes d'albums éducatifs de littérature jeunesse, pour un public d'enfants niveau CM1, et de les distribuer à toutes les écoles primaires des communes du Pôle métropolitain du Genevois français. En rendant accessible l'histoire de Genève et sa région, de l'Antiquité à nos jours, il s'agit de donner une plus grande place à l'histoire locale et offrir ainsi une meilleure compréhension du patrimoine de proximité. Edité à 4 000 exemplaires, il sera distribué dans les communes pour la rentrée de septembre 2021.

→ Plus d'informations

#### **5. Participation : le programme d'action concerté pour la transition écologique du Grand Genève**

En 2020, le Grand Genève s'est donné pour objectif la production d'une charte politique de transition écologique en 2022, puis jusqu'à 2023 pour la convertir en un programme d'actions coordonné à l'échelle de l'agglomération. Conduite dans le cadre d'un projet européen Interreg V, la démarche vise à clarifier la vision d'avenir pour le territoire en fixant les priorités transfrontalières ainsi que le cadre d'action commun pour répondre à l'urgence climatique et préserver les ressources vitales partagées. Le Pôle métropolitain du Genevois français s'est engagé dans la définition et la mise en œuvre d'un processus participatif comprenant une démarche de concertation et une communication engageante dans l'objectif de favoriser l'implication des acteurs du territoire et des citoyen·nes dans l'accélération de la transition écologique. La démarche démarrera en 2021 selon différentes phases d'implication.